

Saint-Denis, le 13 Juin 2017

**Mpho PARKS TAU**

**Président du CGLU**

**Carrer Avinyo 15**

**08002 BARCELONA**

Monsieur Le Président,

Le 20 juin prochain s'ouvrira en Turquie, le procès de Madame Gütan Kisanak maire élue de Diayrbakir et membre du bureau mondial du CGLU et de Monsieur Firat Anli son vice-maire.

Il nous semble que c'est l'occasion que notre organisation mondiale de Gouvernements Locaux promotrice de la décentralisation et de la démocratie locale intervienne de nouveau pour demander la libération de notre collègue et de l'ensemble des maires destitués dans ce pays et demander également qu'ils soient réduit dans leurs fonctions.

Le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unis a rappelé au gouvernement turc que même en cas d'état d'urgence, celui-ci était tenu de respecter les principes de présomption d'innocence et de garantie d'un procès équitable et a invité le gouvernement à respecter les droits humains et la transparence dans l'administration de la justice.

Récemment, le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, a souligné que ces détentions sont contraires à la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et à la Charte Européenne de l'autonomie locale que la République de Turquie a ratifiées.

Pour sa part la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains (CISDPDH) va solliciter l'ensemble de ses contacts pour qu'ils s'adressent aux autorités turques ainsi qu'à leurs gouvernements pour demander la libération de notre collègue de Dyarbakir et de tous ses compagnons.

Connaissant votre attachement aux droits humains et à la démocratie locale nous sommes persuadés de votre intervention.

Je vous prie, Monsieur Le Président, de recevoir mes salutations distinguées.

*Bien cordialement*

Patrick BRAOUEZEC

Co-Président de la CISDPDH de CGLU

